

DEMANDE DE LOCALISATION - RESEAU PRIVÉ

MONTRÉAL / QUÉBEC / GATINEAU

Compléter le formulaire, le signer et le retourner par courriel

1. SITE DES TRAVAUX

Numéro du projet: _____ Bon de travail: _____
 (si disponible)

Adresse du site :		Ville :	
Contact sur le site :		Téléphone :	

Heure du rendez-vous: _____

Date des travaux: _____

2. INFORMATIONS DU DEMANDEUR (Adresse de facturation)

Demandeur :			
Compagnie :			
Adresse :		Code Postal :	
Courriel du demandeur :		Ville :	
Téléphone :		Télécopieur :	
Courriel de facturation :			

Le groupe Softex, division localisation privée, ne remplace pas le service d'Info-Excavation, vous devez donc faire votre demande. # de la demande Info-Ex: _____

Plans des infrastructures privées existantes disponibles :	Oui	Non
Utilisation du géoradar intérieur requis :	Oui	Non

3. TYPES DE TRAVAUX (le plus détaillés possible)

4. POLITIQUES ET FRAIS ADDITIONNELS

Frais de déplacement minimum : Les frais de déplacement minimum pour une visite sont d'un appel de service (\$115.00) et une heure de temps terrain (\$130.00)

Travaux après les heures d'ouvertures régulières, deux heures à \$170.00 et un frais de service minimum

Politique de réservation : Un délai de 24 heures est requis pour assigner votre demande, vous recevrez une confirmation par courriel de la date et l'heure. Pour toute demande en urgence (24 h ou moins), des frais supplémentaires pourront être exigés.

Politique climatique : La date ou le moment du service de localisation privée pourrait varier selon les conditions climatiques extérieures: canicule, orages, pluie, froid extrême, etc. Le jugement de ces conditions est en tout temps à la discrétion du technicien Softex.

Politique d'annulation : Demande annulée moins de 48 heures des travaux, des frais de services seront appliqués.

EN AUCUN TEMPS NOUS NE POUVONS GARANTIR OU INDIQUER LA PROFONDEUR DU RÉSEAU LOCALISÉ

Nos équipements habituels ne nous permettent pas de donner exactement la profondeur de réseau. Dans le cas où il y aurait une demande de votre part d'avoir des profondeurs de réseau, nous devons mandater une firme externe reconnue pour nous assister qui dégagera le réseau pour des frais supplémentaires selon ce qui aura été demandé.

5. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Tous les plans d'infrastructures privées disponibles seront fournis au technicien de Softex, avant le début des travaux sur le site. Le tout avec l'accord des deux parties impliquées.

Les appareils de localisations utilisant les méthodes géophysiques et électromagnétiques courantes ont certaines limitations. Softex ne pourra pas être tenu responsable pour tout dommage à du réseau non marqué une fois la localisation complétée ou pour des installations souterraines inconnues qui n'ont pas été marquées due à l'absence de plans, d'informations ou occasionnés par la limitation de nos appareils. S'applique également cette clause pour du réseau qui était inaccessible à cause du manque d'accès, de l'espace restreint et/ou congestion empêchant notre technicien d'exécuter son travail adéquatement. Le client sera avisé sur place et ce sera également mentionné sur le rapport remis au client.

La responsabilité de Softex sera engagée pour le réseau identifier des plans ou indiquée par le client lui-même lors de la visite sur le chantier. Comme de raison, vos travaux devront être faits à au moins 1 mètre du marquage au sol.

Nous devons être avisé dans les plus brefs délais de tout dommage à du réseau localisé ou non afin d'investiguer sur la ou les causes de ce dommage.

6. SIGNATURE

Nom (lettres moulées) : _____ Compagnie : _____

Signature¹: Date : _____

Merci et au plaisir de travailler avec vous.

L'ÉQUIPE SOFTEX

Division privée

¹ En signant cette décharge, je certifie être un représentant autorisé de la compagnie.